

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
YALGADO OUEDRAOGO

BURKINA FASO  
Unité – Progrès - Justice  
==+==+==+==+==

Arrêté N° 2004 265 /MS/SG/CHUYO  
Portant nomination du Chef de service de la  
Chirurgie Générale et Digestive du Centre  
Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo.

LE MINISTRE DE LA SANTE,

- Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ;  
Vu le Décret n° 2004-0003/PRES/PM du 17 janvier 2004, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;  
Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;  
Vu le Décret n° 99-278/PRES/PM/MS/MEF/MASF du 03 août 1999, portant statuts des Etablissements Hospitaliers Publics ;  
Vu l'Arrêté n° 2000-053/MS du 08 février 2000, portant organisation et fonctionnement des Etablissements Hospitaliers Publics ;

Sur proposition de la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

ARRETE :

**Article 1 :** Monsieur **SANO Daman**, Professeur Agrégé, Mle 15 008, est nommé Chef de service de Chirurgie Générale et Digestive du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

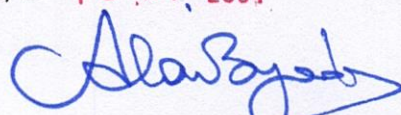
**Article 2 :** Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**AMPLIATIONS**

- 1 – CAB      1 – Intéressé  
1 – SG        1 – Archives  
1 – DGHSP   1 – Tout services  
1 – Solde  
1 – CHUYO

Ouagadougou, le 10 SEP, 2004



**Bédouma Alain YODA ./-**  
Officier de l'Ordre National

